

# ANNONCES LÉGALES

La Vie Corrèzienne  
Vendredi 10 juin 2022 **46**

2190093

**SARL JC**  
14 Boulevard Jules FERRY  
19100 BRIVE  
RCS BRIVE 822 569 034

## MODIFICATIONS DIVERSES

Le 01/06/2022, l'assemblée générale mixte des associés a décidé d'étendre l'objet social à La Vente de produits alimentaires ainsi que les services connexes. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S de Brive

## COMMERCIALISATION

7190056

Suivant acte sous seing privé en date du 24/05/2022 à ST-CERNIN-DE-LARCHE (19), enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TULLE (19) le 25/05/2022 - Dossier 2022 00018663 - Référence 1904P01 2022 A 00995, la SAS TREMOUILLE TRAITEUR a cédé à la société GENOIS ARTISAN TRAITEUR, SAS au capital social de 10.000 €, dont le siège social est ST-CERNIN-DE-LARCHE (19800) - ZA La Crébas - 51, Chemin du Cheyou Immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 913 424 974, son fonds de commerce de commerce de charcuterie, plats à emporter, traitement et cours de cuisine et exploitation à ST-CERNIN-DE-LARCHE (19600) - Les Crébas - ZA l'Écurade, pour lequel la SAS TREMOUILLE TRAITEUR est immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET 502 353 535 00011 - Code APE 10.13B, moyennant le prix de 110.000 € s'appliquant à concurrence de 100.000 € aux éléments incorporels et de 100.000 € aux éléments corporels, avec entrée en jouissance au 24/05/2022.

Les oppositions seront reçues au Cabinet SOJEC - 18 Boulevard Edouard Lachaud au plus tard dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis,

7190438

Suivant acte sous seing privé en date du 01/06/2022 à BRIVE-LA-GAILLARDE (19), enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TULLE (19) le 03/06/2022 - Dossier 2022 00019858 - Référence 1904P01 2022 A 01023, Madame Josette BENOIT a cédé à la société AGENCE REPARAT, SAS au capital social de 150.000 €, dont le siège social est à ORUAT (19130) - 57 Avenue Raymond Polkaire, Immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 429 952 781, son fonds de commerce de commerce de gestion immobilier, profession de dragage immobilier, marchand de biens sis et exploités à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) - 15 Avenue de Paris, pour lequel Madame Josette BENOIT est immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET 315 641 480 00019 - Code APE 68.31Z, moyennant le prix de 95.000 € s'appliquant exclusivement aux éléments incorporels, avec entrée en jouissance au 01/06/2022.

Les oppositions seront reçues au Cabinet SOJEC - 18 Boulevard Edouard Lachaud au plus tard dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis,

## AVIS DIVERS

12190092

### MECABRIVE INDUSTRIES

SAS au capital de 3.050.000€  
Siège social : 1 Impasse Langrené  
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE  
RCS 453 806 261 BRIVE

L'associé unique a, en date du 30/11/2021, décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société, statuant en application de l'article L.228-246 du Code de commerce. Mention au RCS de BRIVE

12190266

Etude de Maître Sophie LEROUX et Michèle VARRET, Notaires Associés à USSEL, (Corrèze)  
8, Boulevard Clemenceau  
Notaires

### Annnonce rectificative

Suivant acte reçu par Maître Sophie LEROUX, Notaire, Associé à USSEL, (Corrèze) 8, Boulevard Clemenceau, le 18 mai 2022 a été constituée une société par actions simplifiée dénommée SAS LE PELAUD, dont l'avis de constitution a été publié dans le journal d'annonces légales La Vie Corrèzienne, le 3 juin 2022, sous le numéro 1-02190209. Il y a lieu d'apporter la modification suivante : Le Président est Monsieur Brice BEFLAND, demeurant à USSEL (19200) - 1 Bis rue de la Combe. Pour avis rectificatif Le notaire,

26190353

Maître Beatrice FABRE  
Notaire  
56 bd du Général Koening  
19100 Brive-la-Galliarde  
beatrice.fabre@notaires.fr  
Tél : 05 55 24 85 18

### AVIS DE LEGS UNIVERSSEL

M Patrick Denis Ernest FRANCOIS, né à Brive-la-Galliarde (19) le 30.06.2021, a constitué un legs universel. Le notaire chargé de la succession est Mr Béatrice FABRE, 56 bd du Général Koening, 19100 Brive-la-Galliarde.

28-01190048

Société Civile au capital de 400,00 euros  
Siège social : 22 Chemin DES BESSÉS  
VENNRSAL, 19360 MALEMORT  
479 639 320 R.C.S. BRIVE-LA-GAILLARDE

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 31 mai 2022 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2022 et sa mise en liquidation. Le gérant et associé, Bruno DEBERTI, demeurant au 22 Chemin DES BESSÉS Vennarsal 19360 Malemort, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile, 22 Chemin DES BESSÉS Vennarsal, 19360 Malemort, adressé à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE.

Pour avis,

## LIQUIDATION

27190038

### SARL EUGENE ET LAVOISIER

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital social de 5 000 €  
Mme Anne-Pascal ERNEST, liquidatrice  
100 Impasse de Labrie  
RCS BRIVE-LA-GAILLARDE : 834 672 269

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 19 mai 2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, Mme Anne-Pascal ERNEST, demeurant 100 Impasse de Labrie - 19270 DONZENAC, a approuvé les comptes de liquidation, donné quints à la liquidatrice, l'a déclaré de son mandat au 19 mai 2022 et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 15 avril 2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Pour avis,

## La Vie Corrèzienne



### ACCÉLÉREZ VOTRE DÉMARCHÉ

Envoyez-nous votre annonce au format WORD sur [annonces.legales@laviecorrèzienne.com](mailto:annonces.legales@laviecorrèzienne.com) pour recevoir votre attestation plus rapidement

Plus d'informations au 05 55 24 11 44

### ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190004

### BEYSSAC (19230) AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RECONVERSION DU SITE DE LA CHARTREUSE DU GLANDIER

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur une procédure de déclaration de projet empruntant mise en compatibilité de schéma local d'urbanisme de la commune de BEYSSAC visant à permettre la reconversion du site de la Chartreuse du Glandier du 06 juin 2022 au 06 juillet 2022 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur FRANÇOIS ARNAUD, a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Limoges.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à remplir sont mis à disposition au siège de BEYSSAC, pendant la durée de l'enquête du 06 juin 2022 au 06 juillet 2022, tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consulter ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet à la mairie ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur de la mairie de BEYSSAC, 9 rue des Ecoles - 3 route de Pompadour 19230 BEYSSAC.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BEYSSAC dès la publication du présent avis.

Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site de la commune à l'adresse suivante : [www.mairie-beyssac.com](http://www.mairie-beyssac.com)

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [beysac@corrèze.net](mailto:beysac@corrèze.net). Elles sont consultables et communicables aux fins de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de BEYSSAC pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 8 juin 2022 de 9 h à 12 h,
- le samedi 26 juin 2022 de 9 h à 12 h,
- le mercredi 6 juillet 2022 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de BEYSSAC et à la préfecture pour y être tenues, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Mairie de BEYSSAC - FACEBOOK.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation, de la procédure de déclaration de projet, empruntant mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme de BEYSSAC visant à permettre la reconversion du site de la Chartreuse du Glandier. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications à ce projet en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur LANGLADE (mairie de BEYSSAC) à la mairie de BEYSSAC.

Le Maire, S. LANGLADE

9190026

### AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE Commune de MADRANGES

(Arrêté du 25 mai 2022)  
Projet d'allotissement d'un chemin situé Route du Lonzac (entre N°11 et N°13)  
Du 30 juin au 25 juillet 2022  
Consultation du dossier en Mairie aux heures d'ouverture: mercredi et vendredi. Permanence du commissaire-Enquêteur Karine MONTTINTIN : le 30 juin et le 25 juillet de 15 heures à 17h.

9190484

### ALIENATION D'UNE PARTIE DE LA RUE DE L'INDUSTRIE

Le Maire de la Commune d'Égletons informe ses administrés que, en exécution d'un arrêté municipal en date du 1<sup>er</sup> juin 2022, il sera procédé du 1<sup>er</sup> juillet au 16 juillet, à une enquête publique sur le projet d'allotissement d'une partie de la rue de l'Industrie. Il pourra être pris connaissance du dossier au service Urbanisme de la Commune en l'Hôtel de Ville : Du 1<sup>er</sup> au 16 juillet 2022.

Monsieur William ARMENAUD, Commissaire-enquêteur désigné par la Commune d'Égletons, recevra à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, pour renseigner le public et recueillir les déclarations présentées au sujet du projet les :

- le 1<sup>er</sup> juillet 2022 de 13h à 17h
- le 15 juillet 2022 de 9 h à 12h

Il pourra ultérieurement être pris connaissance de son rapport, au service Urbanisme de la Commune.

Le Maire, Charles FERRE

9190002

### Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE POUR LA DÉCLARATION DE PROJET N°1 ET LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE D'ARGENTAT

Par arrêté, n°2022-001 du 22 avril 2022, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique pour la déclaration de projet n°1 et la mise en compatibilité du PLU de la commune d'Argentat. A cet effet, le Vice-président du Tribunal Administratif de Limoges a désigné Monsieur Jean-Baptiste LALLEU en qualité de Commissaire-Enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie d'Argentat-sur-Dordogne du 07/06/2022 au 08/07/2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne - service Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture dudit service. Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur les sites internet suivant : Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne : <http://www.xaintrie-val-dordogne.fr> et Communauté de Communes Argentat-sur-Dordogne : <http://www.argentat-sur-dordogne.fr>. Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra les observations du public en mairie d'Argentat-sur-Dordogne : mardi 7 juin 2022 de 9h00 à 12h00, mercredi 15 juin 2022 de 14h00 à 17h00, jeudi 23 juin 2022 de 9h00 à 12h00, vendredi 29 juin 2022 de 9h00 à 12h00, et vendredi 8 juillet 2022 de 14h00 à 17h00.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au Commissaire-Enquêteur : Communauté de Communes XVD - Enquête Publique relative à la déclaration de projet n°1 du PLU d'Argentat - avenue du 8 mai 1945 - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE ou à l'adresse électronique : [enquete publique@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:enquete publique@xaintrie-val-dordogne.fr) en précisant en objet « Enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 du PLU d'Argentat ». Cet avis est affiché au siège de la Communauté de Communes XVD et à la mairie d'Argentat-sur-Dordogne. Au terme de l'enquête, déclaration de projet sera approuvée par délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur les sites internet mentionnés ci-dessus.

La Présidente de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, Nicole BARDI,

9190354

### AVIS AU PUBLIC

### COMMUNE DE DONZENAC

### Enquête publique relative au déclassement et à l'aliénation de l'impasse des Sources

Par arrêté du 03 juin 2022, Le Maire de Donzenac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement et à l'aliénation de l'impasse des Sources.

Madame Mary-Lyse BAUDOUX-PLAS, retraitée de la Fonction Publique de l'Etat, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 22 juin au 06 juillet 2022 incluse, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signaler éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre ou les adresser soit :

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : [enqueterpublique@donzenac19.fr](mailto:enqueterpublique@donzenac19.fr)
- ou par écrit à : Madame Mary-Lyse Baudoux-Plas, Commissaire-Enquêteur, Mairie, Place de la Liberté, 19270 Donzenac.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en Mairie :

- Le 22 juin 2022 de 9 h à 12 h,
- Le 06 juillet 2022 de 13h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions, transmis dans un délai de 1 mois à expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie et consultables aux horaires habituels d'ouverture susmentionnés.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulegales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulegales.fr, avec votre journal

### Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APPE) avec le concours de Infolegale

